

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE -

>> Compte-Rendu de la réunion du 15 mai 2008
18 h., salle des fêtes, LABRIT

Étaient présents :

MEMBRES DU GIP-ADT

Pour le Conseil Régional :

LAVIGNE Maria

nbre de participants : 1
nbre de votants : 1

Pour le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne :

GLEYZE Jean-Luc

nbre de participants : 1
nbre de votants : 1

Pour le Conseil Général des Landes

DEYRES Jean-Claude
PEDEUBOY Jean-Louis
BIPPUS Nicole
HERRERO Michel
BERGES Guy
FLORENCE Maryvonne
COUTIERE Dominique

nbre de participants : 7
nbre de votants : 7

Pour la Communauté de Communes de la Haute Lande :

TAPIN Martine
DARENGOSSE Pierre
DUNOGUES Yves
BOURIT Jean

nbre de participants : 4
nbre de votants : 3

Pour la Communauté de Communes du Pays Morcenais :

BORDA Bernard
ARMENIO Richard

nbre de participants : 2
nbre de votants : 2

Pour la Communauté de Communes du Canton de Pissos :

DILHUYDY Jean-Marie

nbre de participants : 1
nbre de votants : 1

Pour la Communauté de Communes du Pays d'Albret :

SARTRE Philippe
ROUMEGOUX Bernard
FOURCADE Michel
LAMARQUE Marie-Claude

nbre de participants : 4
nbre de votants : 3

Pour la Communauté de Communes du Gabardan :

JOURDAN Serge
EXPERT Serge
DULIN Jean-Jacques

nbre de participants : 3
nbre de votants : 3

Pour la Communauté de Communes du Pays de Roquefort :

DUPRAT Alain
SENDRANE Jean-Pierre
GLEYZE Serge

nbre de participants : 3
nbre de votants : 3

Pour la Communauté de Communes du Pays de Villeneuve de Marsan en Armagnac Landais :

DUCOS Jacques
DOUSSANG Jacques
TALBOT Dany
DUPRAT Christian
BOUYRIE Henri-Claude

nbre de participants : 5
nbre de votants : 3

Pour la Communauté de Communes de Villandraut :

HARRIBEY Laurence
DEXPERT Isabelle
LASSALLE Jean-Claude
CRUSE Marielle
PAIROYS Dominique

nbre de participants : 5
nbre de votants : 4

Pour la Communauté de Communes de Captieux / Grignols :

BERNARD Georges

nbre de participant : 1
nbre de votants : 1

Pour la Communauté de Communes du Bazadais :

BOSSET Bernard
COURBE Philippe
DUBERNET Olivier

nbre de participants : 3
nbre de votants : 3

Pour le Conseil de Développement du Pays des Landes de Gascogne :

BESSE Alain
HARRIBEY Jean-Luc
DUVERGER Michel
CHASTEL Jacques
CRENCA Alain
CASSIAU Jean-Paul
GILOTEAUX Henry
MOREAU Pierre

nbre de participants : 8
nbre de votants : 8

Nbre de Membres : 73
Titulaires : 53
Suppléants : 20
Nbre de membres présents : 22
Nbre de participants : 48
Nbre de Votants : 43

EQUIPE TECHNIQUE DU PAYS

Bernard ROUCHALEOU, Christian SABAROTS, Pascal LESCARRET, Olivier PARIS, Jean-Philippe RUGUET, Hervé RENOUX, Nathalie LALANNE, Isaline BOUIX, Juliette BROUAT.

INVITÉS

Étaient excusés :

MEMBRES DU GIP-ADT

Janine JARNAC, Guy DESTENAVE, Christian JAVEL, Claude LABORDE, Magali VALIORGUE, Michel DUVERGER, Jeanne-Marie BAUP

Dominique COUTIERE, Maire de Labrit et Président en exercice du GIP-ADT du Pays des Landes de Gascogne, accueille par un mot de bienvenue les nouveaux délégués du Pays.

1- Élection du Président

Henry GILOTEAUX, doyen d'âge de l'assemblée préside la séance. Après avoir fait l'appel des membres présents, il fait procéder à l'élection du Président, comme le prévoient les statuts. Il précise que l'élection a lieu à bulletin secret, et fait appel à candidature.

Jean-Claude DEYRES propose que Dominique COUTIERE poursuive sa mission. Celui-ci accepte d'être candidat.

Constatant la candidature unique de Dominique COUTIERE, le Président de séance fait procéder au vote avec l'aide d'Olivier DUBERNET, benjamin de l'Assemblée.

Monsieur Henry GILOTEAUX après dépouillement, déclare Monsieur Dominique COUTIERE élu Président par 42 voix et un bulletin nul.

Avant de céder sa place au nouveau Président, il dresse un bref rappel de l'action du Pays et plus particulièrement de l'action conjointe et enrichissante entre les élus et les socio-professionnels du Conseil de Développement dont il est issu. Il dit sa satisfaction de cette collaboration et souhaite qu'elle se poursuive.

Monsieur Dominique COUTIERE remercie chaleureusement l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoigne. Il rappelle son attachement à ce territoire, et rend hommage aux précurseurs de cette démarche il y a près de 35 ans, Roger DUROURE et Jean SANGO. Il s'engage à continuer le travail au service du développement du Pays, et souhaite que l'implication de tous se poursuive. En effet il souligne que la réussite d'une telle démarche ne peut être que collective, et dresse un bref bilan des acquis au travers du Contrat de Pays (70 opérations), LEADER+ (200 projets aidés : 1,8 million euros de Leader), des OPAH (300 logements réhabilités), l'ORAC (100 entreprises aidées). Il relève aussi l'action exemplaire engagée en matière d'urbanisme, et en souligne son exemplarité. Il précise aussi que ce sont près de 500 personnes qui annuellement sollicitent le Pays, qui peut offrir des appuis techniques, que les communes du territoire pour la plupart d'entre elles trop petites, ne pourraient pas proposer. Il conclut en disant son optimisme pour l'avenir du territoire qui aujourd'hui est dans une phase de croissance démographique forte et invite les responsables du territoire à être vigilants sur la gestion de ce développement.

2- Élection du Vice-Président

Dominique COUTIERE rappelle que la dernière assemblée avait souhaité que le Président et le Vice-Président ne soit pas du même département. Jean PERINGUEY, conseiller général de Gironde avait occupé ce poste jusqu'en 2005, et Jean-Luc GLEYZE depuis cette date. Il pense qu'il est important que le Pays ait un relais auprès du Conseil Général de la Gironde, que l'engagement de Jean-Luc GLEYZE dans le Pays, notamment dans la commission économique et la commission forêt, et que son élection récente comme vice-président du Conseil Général de la Gironde plaide pour qu'il reste vice-président. Il propose donc la candidature de Jean-Luc GLEYZE, que celui-ci accepte.

Philippe SARTRE souhaite témoigner en tant que membre des Commissions Forêt et Urbanisme, de l'important travail accompli en collaboration avec Jean-Luc GLEYZE et de l'excellente harmonie et complémentarité sous son égide entre girondins et landais.

Dominique COUTIERE fait procéder au vote à bulletin secret. Après dépouillement il déclare Jean-Luc GLEYZE élu Vice-Président par 41 voix et deux bulletins blancs.

Ce dernier remercie sincèrement l'assemblée et se dit heureux de poursuivre sa collaboration avec Dominique COUTIERE.

3- Désignation des délégués du Pays dans diverses instances

Toutes ces désignations se font à bulletin secret :

▪ Comité de Programmation Leader 2008 / 2013 :

Le Président précise que comme pour le précédent il serait bon qu'il y ait une représentation équilibrée du territoire.

Sont élus à l'unanimité avec 43 voix :

Délégués titulaires :

- Monsieur DUBERNET Olivier
- Madame HARRIBEY Laurence
- Monsieur JOURDAN Serge
- Madame TAPIN Martine
- Monsieur DEYRES Jean-Claude
- Monsieur DUPRAT Alain
- Monsieur DILHUYDY Jean-Marie
- Monsieur DUCOS Jacques
- Monsieur COUTIERE Dominique

Délégués suppléants :

- Monsieur BERNARD Georges
- Monsieur BOSSET Bernard
- Madame DEXPERT Isabelle
- Monsieur DUNOGUES Yves
- Monsieur BERGES Guy

- Délégués Pays au Pôle Touristique des Landes de Gascogne
 - Monsieur BERNARD Georges
 - Madame BIPPUS Nicole
 - Monsieur DUBERNET Olivier
 - Monsieur DOUSSANG Jacques
- Délégués Pays à l'ALPI
 - Monsieur DARENGOSSE Pierre
 - Monsieur GLEYZE Serge
- Délégué Pays à la Fédération Régionale des Pays Touristiques d'Aquitaine
 - Monsieur HERRERO Michel
- Délégué Pays au SAGE du Ciron
 - Monsieur COURBE Philippe
- Délégué Pays pour la révision de la Charte du PNRLG
 - Madame BIPPUS Nicole

4- Désignation des responsables des Commissions

Sur proposition du Président et à l'unanimité les responsables des commissions du Pays sont reconduits à savoir :

- Pour la Commission Habitat et Urbanisme : **Monsieur Philippe SARTRE**
- Pour la Commission Développement Economique : **Monsieur Jean-Luc GLEYZE**
- Pour la Commission Services : **Monsieur Jacques DUCOS**
- Pour la Commission Forêt : **Monsieur Jean-Luc GLEYZE**
- Pour l'Agenda 21 local : **Madame Isabelle DEXPERT**

Jean- Claude DEYRES propose aussi que les membres du Pays s'inscrivent dans les commissions.

S'inscrivent donc :

Dans la commission Habitat et Urbanisme : MM. DULIN, EXPERT, BERNARD, FOURCADE, ROUMEGOUX, TRABUCHET, SENDRANÉ, FABRE, DUPRAT Ch, TALBOT, BERGES, LASSALLE, DUBERNET et Mmes BIPPUS, LAMARQUE.

Dans la commission Développement Économique : MM. BOSSET, JOURDAN, FOURCADE, GLEYZE S, DOUSSANG, BERGES, PEDEUBOY, DUBERNET et Mmes FLORENCE, DEXPERT, HARRIBEY.

Dans la commission Services : MM. EXPERT, DARENGOSSE, CHANUT, DILHUYDY, DUPRAT Ch, DEYRES, COURBE et Mmes TAPIN, LAVIGNE, CRUSE.

Dans la commission Forêt : MM. JOURDAN, DUNOGUES, SENDRANÉ, TALBOT, PAIROYS, COURBE, BERNARD et Mmes LAVIGNE, BIPPUS

5- Information sur divers programmes

Dominique COUTIERE informe l'assemblée sur l'état d'avancement des actions du Pays.

Leader :

- Leader+

Dominique COUTIERE invite les maîtres d'ouvrage d'opérations Leader+ à terminer au plus tôt les opérations et à transmettre les factures acquittées au plus vite au Pays, pour éviter la perte de crédit.

- Nouvelle Candidature Leader

Dominique COUTIERE annonce que la candidature du Pays au nouveau Leader a été retenue le 21 avril 2008, qu'il en a été informé par courrier du Préfet de Région et du Président du Conseil Régional d'Aquitaine le 29 avril . La dotation affectée à ce programme est de 1 550 000 euros. Il indique que le premier Comité de Programmation devrait pouvoir se tenir à la rentrée prochaine, et que le dossier définitif sera transmis prochainement aux communautés de communes.

Schéma Habitat :

Dominique COUTIERE informe que toutes les communautés de communes ont approuvé le principe d'un schéma global territorial de l'habitat décliné en PLH opérationnels communautaires , et que le projet définitif sera examiné à la prochaine assemblée générale du Pays.

Contrat de Pays 2008/2010 :

Dominique COUTIERE attire l'attention sur l'importance de ce programme, et invite les communautés de communes a rapidement réfléchir aux actions qu'elles souhaitent voir inscrites dans le contrat que le Pays signera avec la Région pour les trois prochaines années. L'objectif est de faire approuver le contrat par la Région avant la fin de l'année.

Pôle d'excellence rurale (PER) :

Dominique COUTIERE rappelle que le Pays a été labellisé en février 2007 et que 6 opérations sont inscrites à ce PER. Il précise que le Préfet souhaite réunir le Comité de Pilotage prochainement pour faire le point sur les actions, il invite donc les maîtres d'ouvrage à préparer cette réunion.

Agenda 21 local :

Dominique COUTIERE indique que le projet sur la partie girondine est entré dans une phase opérationnelle, et que le travail d'élaboration sur la partie landaise va démarrer en juin.

Santé :

Dominique COUTIERE souligne la situation préoccupante du territoire au regard de la démographie médicale, au travers les diverses analyses réalisées par le Pays, ainsi que les partenaires (Région , Conseil Général des Landes) et il attire l'attention des élus sur ce problème. Il précise qu'une réunion avec l'ensemble des professionnels de la santé se tiendra courant juin, réunion à laquelle les présidents des communautés de communes et les conseillers généraux seront invités.

En conclusion, Dominique COUTIERE indique que les techniciens sont disponibles pour venir présenter et expliquer ces nouveaux programmes devant les communautés de communes.

Aléa incendie :

Dominique COUTIERE aborde ensuite une difficulté à laquelle se heurte un certain nombre de maires notamment au moment de l'adoption de certains PLU. En effet l'administration a jugé la prise en compte de l'aléa incendie insuffisante et bloque à l'heure actuelle des PLU et des Permis de Construire au regard de cet aléa. Il fait part de ses discussions avec le Préfet des Landes, et du dossier argumentaire qu'a élaboré le Pays sur ce sujet. Il demande aux élus de faire connaître au Pays tous les projets bloqués à cause de cet aléa.

Un large débat s'ensuit, qui montre l'importance du phénomène et l'urgence de sortir de cette difficulté qui met un frein à la construction sur ce territoire, alors qu'un effort incomparable avait été fait en matière d'urbanisme en partenariat avec l'État.

Les membres du Pays apportent leur appui au Président pour que rapidement une solution globale pour le territoire soit trouvée sur ce sujet.

A65 :

Alain DUPRAT attire l'attention de l'assemblée sur les mouvements d'opposition qui s'expriment contre la A65 , fait état de la motion adoptée par la communauté de communes de Roquefort ainsi que de la pétition prise par les commerçants du canton. Il propose que le Pays prenne une position sur ce projet.

Après un large débat, le Président propose qu'une motion affirmant l'intérêt pour l'avenir du territoire d'une telle infrastructure, et demandant le respect du calendrier arrêté, soit votée.

Cette proposition est adoptée par l'ensemble de l'assemblée sauf quatre oppositions.

5- Prochaine assemblée générale

La prochaine assemblée générale qui sera consacrée au projet du territoire, est fixée au 4 juillet 2008 à 17h30 à Bernos-Beaulac.

En conclusion le Président remercie les membres du Pays pour leur présence nombreuse et les invite à partager un verre.

La séance est levée à 19h40.